DI

Nom : Marty

Prénoms : Jean René Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 776

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 11 novembre 1891, à Bélesta canton d LAVELANET, département d ARIEGE, résidant à Paris, canton d ---, département d Seine, profession d commis

fils d feu marie Isidore et d Lapastet Marie Marguerite Pascale domiciliés à Bélesta, canton d LAVELANET, département d ARIEGE

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux Chat foncé
Yeux Châtains
Front. Inclinaison vert. Hauteur Largeur moyen
Nez. Dos sans signes Base relevé Hauteur Saillie moyen Largeur
Visage
Renseignements physionomiques complémentaires. mentonsailant sourcils droits écartés
Taille : 1 m. 63 centim.
Taille rectifiée : 1 m. cent.
Marques particulières. Cette cicatrice frontale à droite

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1 e partie de la liste en 1912. absent

Classé dans la e partie de la liste en 19.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 55 de la liste Cantonale de LAVELANET.

Incorporé à compter du 1er Octobre 1912 arrivé au corps le 20 dudit

Zouave de 2e classe Passé au 2e régiment de tirailleurs le 17 juin 1913. – Caporal le 11 novembre 1913 (1) Sergent-fourrier le 5 août 1914. – Aux Armées le 2-8-14

Cité à l'ennemi le 12 Janvier 1915, avis Mt du 10 février 1915 – R. d. C. le 13 janvier 1915.

Intérieur s/les °/. du Gal Cdt la Région

Armées s/les °/. du Gal Cdt en Chef

CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	2e Reg. de Zouaves		6491
	Dépôt Bataillons Afr.		
Disponibilité et réserve de l'armée active.	24e Régt. Infanterie Cie	9	113679
Armée territoriale et sa réserve.			

Sec

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE. Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.

En Algérie – C.S. –	du 13 octobre 1912 au 1er août 1914
En Allemagne – C.D. –	du 2 août 1914 au 12 Janvier 1915

Conserve le bénéfice de la C.D. jusqu'au 13.1.1915

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Intérieur s/les °/. du Gal Cdt la Région

Armées s/les °/. du Gal Cdt en Chef

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	2e dans l	du	au
	Supplémentaire dans l	du	au
Armée territoriale	1re dans l	du	au
	Supplémentaire dans l	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au
	Du		au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).